Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202696-DE

Lisières de l'Oise
Communauté de Communes

N°DEL2026-96

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1er octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 23 septembre 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :
Titulaires :
M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :
M. Renaud BOURGEOIS donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à M. Michel BUREAU
Mme Danielle CARLIER donne procuration à M. Bruno DEMORY
M. Guillain de France donne procuration à M. Franck SUPERBI
M. Joachim LÜDER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (6)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :
M. Laurent BARGADA
M. Alain MORIN (2)

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202696-DE

DEL2026-96 – Autorisation de signature d'un avenant n°2 au contrat de délégation de service public « micro-crèche »

Rapporteur : Virginie PARMENTIER

Madame la Vice-Présidente rappelle que par délibération en date du 14 avril 2022, le Conseil Communautaire de la CCLO s'est prononcé en faveur du principe de la délégation de service public (DSP) pour la transformation de la halte-garderie en micro-crèche de 12 places et la gestion de ladite micro-crèche.

Lors de la séance du 07 septembre 2023, le Conseil Communautaire a délibéré sur le choix du prestataire « People & Baby » et les modalités du contrat de délégation de service public.
Pour rappel, ce contrat a une durée initiale de 5 années.

Lors de la séance du 21 décembre 2023, le Conseil Communautaire a délibéré pour la signature de l'avenant n°1 et qui portait notamment sur le retrait du Relais Petite-Enfance du périmètre des activités concédées.

Suite au décret n°2025-304 du 1er avril 2025 relatif aux autorisations de création, d'extension et de transformation des établissements d'accueil de jeunes enfants et à l'accueil dans les micro-crèches, il est désormais obligatoire d'augmenter le nombre d'ETP minimum de la fonction de direction par micro-crèche à 0,5 ETP.

Ainsi, il convient de procéder à la signature d'un deuxième avenant qui a pour objet la modification du compte d'exploitation prévisionnel et qui tient compte de l'augmentation de 0,3 ETP nécessaire pour se conformer à la règlementation. (Les dispositions actuelles prévoient un agent à 0,2 ETP pour les fonctions de direction)

Il est précisé que le présent avenant génèrera un impact financier de 19 444 €, ventilé comme suit :
- 2 754 € sur l'exercice 2026 (du 1er septembre 2026, entrée en vigueur de l'obligation règlementaire, à décembre),
- 8 262 € sur l'exercice 2027,
- 8 428 € sur l'exercice 2028.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération DEL2022-64 du 14 avril 2022 relative au mode de gestion du domaine de la petite enfance,

Vu la délibération DEL2023-75 en date du 07 septembre 2023 relative à la concession de service public relative à l'exploitation d'une micro-crèche de 12 places et du Relais Petite Enfance sur la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise,

Vu la délibération DEL2023-175 en date du 21 décembre 2023 relative à la signature de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public « micro-crèche »,

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202696-DE

Considérant le projet d'avenant n°2 tel qu'annexé à la présente délibération, ayant pour objet la modification du compte d'exploitation, lui-même annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** les termes de l'avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public pour la concession de service public relative à l'exploitation d'une micro-crèche,
- **Autorisé** Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202696-DE

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	36
Pour :	36 M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillain de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	23 septembre 2026

Franck SUPERBI

Président de la CC des Lisières de l'Oise

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
4 Voie Industrielle
ZI Les Surgets
BP 05
60350 ATTICHY
Tél. : 03 44 42 72 25
DES LISIÈRES DE L'OISE